PROFILS DES SECTEURS

Services sociaux

CONFÉRENCE DU CONSEIL NATIONAL DES SECTEURS

Ce profil a pour but d'offrir aux membres du SCFP des renseignements de base sur le secteur dans lequel ils travaillent, et ce, dans une perspective nationale. Vous trouverez tous nos profils sectoriels et de plus amples renseignements sur le site scfp.ca.

Les membres du SCFP œuvrant dans le secteur des services sociaux fournissent toute une gamme de services aux personnes les plus vulnérables et marginalisées. Ils aident notamment les femmes et les enfants à fuir la violence conjugale. Ils œuvrent auprès d'adultes ayant une déficience intellectuelle. Ils protègent les enfants contre la négligence et la maltraitance. Ils conseillent les chômeurs. Ils administrent l'aide sociale. Ils travaillent dans les refuges et sensibilisent les gens au VIH/sida. Ils œuvrent pour des employeurs de toute sorte, allant de petits organismes communautaires aux agences gouvernementales et aux municipalités.

Le SCFP travaille avec les personnes qui profitent de nos services, leurs familles et les organismes qui leur viennent en aide afin d'améliorer les services et d'accroître leur financement. Les femmes représentent 85 pour cent de la main-d'œuvre dans le secteur des services sociaux. Le travail est confié de plus en plus à des employés temporaires, contractuels, occasionnels ou à temps partiel.

Le SCFP est le deuxième syndicat en importance dans ce secteur. Il représente 27 pour cent de tous les syndiqués des services sociaux au pays. Le Syndicat national des employés généraux du secteur public (SNEGSP) représente pour sa part 34 pour cent de cette main-d'œuvre.

QUELQUES CHIFFRES

Le SCFP représente 46 156 travailleurs des services sociaux répartis dans plus de 500 unités de négociation.

En plus, nous avons des membres qui appartiennent à de grandes sections locales présentes dans d'autres secteurs, comme les municipalités, l'éducation et la santé. Par exemple, en Ontario, les personnes qui s'occupent de l'aide sociale travaillent pour les municipalités.

FINANCEMENT ET GOUVERNANCE

Fragilisés par plus de dix ans de compressions de la part des gouvernements, les services sociaux sont confrontés à plusieurs formes de privatisation.

Les obligations à impact social (OIS) sont une forme de privatisation, et les gouvernements fédéral et provinciaux leur ouvrent la porte. Cette approche d'investissement, inspirée du marché, permet au secteur privé de réaliser des profits sur la prestation de services sociaux. Dans ce modèle, le secteur privé finance un organisme pour lui permettre de fournir des services sociaux en vue d'atteindre des cibles prédéterminées. Ces cibles sont souvent simplistes et biaisées pour rendre l'investissement intéressant. Si elles sont atteintes, le gouvernement verse aux investisseurs un profit allant de cinq à 30 pour cent, selon les ententes. Avec ce modèle, les gouvernements sous-traitent au privé le contrôle du financement, de la prestation et de l'évaluation des services.

Selon des recherches indépendantes, les OIS sont un échec. Les investisseurs veulent faire des profits et ils n'ont aucun intérêt à s'attaquer aux causes profondes des problèmes systémiques. Le secteur public, après avoir payé de nombreux consultants et versé aux investisseurs leur rendement, n'économise rien. En outre, du début à la fin, le processus n'est ni démocratique ni transparent.

Les experts parlent des OIS comme d'un nouveau « marché de l'économie sociale » fondé sur des partenariats public-privé (PPP), une autre stratégie de privatisation qui a pourtant échoué.

La Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, le Québec et le Nouveau-Brunswick envisagent de recourir aux OIS pour certains services sociaux comme la réadaptation des prisonniers, l'intervention auprès des jeunes contrevenants, le traitement de l'asthme, les services aux sans-abris et ceux destinés aux Autochtones. Deux projets pilotes sont en cours en Ontario. Ils fournissent des services aux jeunes en difficulté et du logement aux personnes vulnérables. La Saskatchewan a déjà créé un refuge pour mères monoparentales et leurs enfants sur ce modèle, et elle étudie d'autres projets. Le Manitoba a officiellement lancé un appel d'intérêt sur les projets d'OIS. Enfin, le gouvernement fédéral participe à deux OIS dans les domaines de la santé et de la formation professionnelle. On s'attend à ce que les frais fixes et les profits accaparent 60 pour cent du financement.

Le gouvernement fédéral a donné une preuve de son intérêt dans les OIS en mettant sur pied, en 2018, un Groupe directeur sur la co-création d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale. Si le gouvernement adopte les recommandations de ce groupe, il accordera des ressources, un statut officiel et une légitimité aux projets de finance sociale. Cela détournera les deniers publics vers le profit privé, aggravant la crise du financement des services sociaux.

Le financement direct versé aux usagers des services sociaux, ou « bon d'échange », constitue une autre forme de privatisation insidieuse. Dans ce modèle, les gouvernements donnent de l'argent directement aux parents, aux familles ou aux personnes pour qu'ils achètent eux-mêmes les services sociaux dont ils ont besoin. Par exemple, en Ontario, parents et familles reçoivent de l'argent pour acheter les services et l'aide dont ont besoin leurs proches qui ont une déficience intellectuelle. Les gouvernements prétendent vouloir permettre aux familles de choisir, mais en pratique cette approche à la pièce affaiblit l'ensemble du système en fragmentant les services et en rognant les conditions de travail et les salaires. De plus, cette approche fera perdurer le sous-financement chronique dans le secteur. Ce modèle n'aide en rien à assurer la disponibilité et l'accessibilité des services. Par contre, il encourage la création de services à but lucratif.

Un dernier modèle ouvre la porte à la privatisation : l'appel d'offres. Il impose un modèle de marché aux organismes communautaires de services sociaux. En Alberta, l'ancien gouvernement conservateur l'a adopté. Les subventions pour la prestation de programmes sociaux préventifs sont accordées par voie d'appel d'offres, c'est-à-dire que les propositions des organismes sont étudiées et notées selon des lignes directrices et une évaluation des besoins de la communauté. Cette approche met les organismes sans but lucratif en concurrence entre eux et avec les exploitants privés. Ils entrent donc en compétition pour les employés, les bénévoles et le peu de subventions disponibles.

Négociations

Dans le secteur des services sociaux du SCFP, les négociations se font localement, de façon coordonnée ou centralisée. Au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba et en Alberta, il n'y a que des négociations locales. Certaines sections locales de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Ontario et de la Saskatchewan ont recours, quant à elles, à la négociation coordonnée. En Colombie-Britannique, au Québec et en Ontario, il existe des accords de négociation centralisée.

En Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et en Ontario, les attaques gouvernementales contre la négociation collective et l'arbitrage des différends entraînent des complications dans le secteur. Le gel des salaires, les lois de retour au travail, l'arbitrage forcé et l'élargissement des services essentiels s'attaquent aux droits des travailleurs. Elles ont instauré un climat de négociation difficile.

Certains sous-secteurs ont réussi à négocier des améliorations à la charge de travail. En Ontario, par exemple, plusieurs sections locales dans le domaine de la protection de l'enfance disposent maintenant d'une clause sur la charge de travail, résultat d'une négociation coordonnée.

Régimes de retraite

Il y a plusieurs types de régimes de retraite dans le secteur des services sociaux : des régimes municipaux (les travailleurs sociaux de la Colombie-Britannique, les employés municipaux et des Sociétés d'aide à l'enfance en Ontario), de grands régimes de retraite (Healthcare of Ontario Pension Plan), le Régime de retraite multisecteur (RRMS) et des REER collectifs. Plus de 75 pour cent des sections locales du secteur ont un régime de retraite et plus de la moitié de ces régimes sont à prestations déterminées.

Le SCFP a réussi à faire adopter le RRMS dans de nombreux petits milieux de travail. Par exemple, grâce à la négociation coordonnée, les membres de 86 pour cent des unités de négociation ontariennes dans le domaine des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle cotisent maintenant au RRMS. De nombreux travailleurs dans ce secteur n'ont toutefois pas de régime de retraite.

Mobilisation

Les pressions politiques du SCFP, les liens forts qu'il entretient avec ses alliés et sa capacité de mobilisation sur le terrain ont permis aux travailleurs du secteur des services sociaux de réaliser des gains.

En juin 2018, les membres des services sociaux communautaires de la Colombie-Britannique ont pu négocier de nombreuses améliorations à leur convention collective : des salaires équitables, le financement de redressements salariaux pour résoudre les problèmes de recrutement et de rétention, de fortes améliorations à la santé-sécurité et de meilleurs avantages sociaux, notamment. Ces gains auraient été impossibles sans la pression continue et concertée des membres du SCFP.

En Ontario, le grave sous-financement des services sociaux a entraîné des problèmes de charge de travail et de violence en milieu de travail, en raison du manque de personnel, du surmenage et de l'épuisement professionnel. Ces problèmes risquent de s'aggraver avec l'intensification de la réorganisation des services et de leur privatisation par l'entremise de bons d'échange. Le gouvernement conservateur de l'Ontario a l'intention de diminuer les prestations d'aide sociale et de réorganiser ce service, en plus de réduire les dépenses globales du secteur public d'au moins six milliards de dollars. Les travailleurs ontariens se préparent à défendre les services sociaux par la négociation coordonnée, la mobilisation des membres dans des campagnes et au sein de coalitions, ainsi que l'action politique.

VISITEZ LE SCFP.CA : DES RESSOURCES POUR NOS MEMBRES

- Plus d'information sur votre secteur
- Des outils pour vous aider, vous et votre section locale
- Des exemples de réussite de partout au pays
- Et beaucoup plus !